



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 30 août 2011

Simone de BUTLER  
Martine KNAUER  
Anne STRASSER  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire/Géographie  
à

Mesdames et Messieurs les Professeurs d'Histoire/Géographie  
Lycées/Collèges (public/privé)  
S/C du Chef d'Établissement

**OBJET : Lettre de rentrée adressée à tous les professeurs d'Histoire Géographie**

**POLE PEDAGOGIQUE**

Chers collègues,

Quelques beaux jours encore accompagnent élèves et professeurs sur les chemins de l'école... et vous retrouvez la lettre de rentrée, riche en informations et annonces importantes pour ouvrir ce nouveau temps de travail.

Permettez-nous de vous souhaiter une excellente année scolaire 2011-2012. Nous espérons que cette rentrée, qui introduit cette année encore, des changements majeurs au collège et au lycée, se fera dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de notre nouvelle collègue Anne STRASSER, lauréate du concours, qui prend ses fonctions d'IA- IPR dans l'académie de Strasbourg, où nous serons désormais trois inspecteurs pour la discipline. En effet, Martine Knauer assure les fonctions de DAFOR (déléguée académique pour la formation des personnels et de l'encadrement), tout en restant IA-IPR d'histoire - géographie et en gardant spécifiquement le dossier Abibac et celui de l'enseignement bilingue. Vous retrouverez également Christophe Marchand et Emmanuel Bender qui restent chargés de mission auprès de l'inspection.

Les programmes de collège et de lycée profondément renouvelés dans leurs contenus et leurs approches, affichent avec force trois finalités communes – culturelles, intellectuelles et civiques – afin que les élèves puissent vivre et s'intégrer dans la société. La compréhension du monde contemporain par l'étude des sociétés du passé et celle de l'action des sociétés actuelles sur leur territoire donne tout son sens à l'enseignement de nos disciplines.

Pour atteindre ces objectifs, il importe que cet enseignement soit à la fois incarné et actualisé, rigoureux et attractif. C'est l'impulsion que nous voudrions donner à cette nouvelle année.

Nous espérons que cette lettre de rentrée vous parvienne à temps pour stimuler votre réflexion et vos actions, qu'elle réponde à vos questions les plus immédiates et vous permette de lancer en toute sérénité le travail de l'année. Après une période de renouvellement intense et indispensable, nous entrons dans la phase de consolidation des programmes et des nouveaux dispositifs. La réflexion porte sur les connaissances mais aussi et surtout sur les compétences à acquérir. Socle commun et accompagnement personnalisé doivent nous permettre d'envisager conjointement les deux, ainsi que le renouvellement en profondeur de l'approche de l'évaluation.

Nous vous assurons de notre écoute attentive et de notre soutien,

Bien cordialement,

Les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire et de Géographie

Simone de BUTLER

[simone.de-butler@ac-strasbourg.fr](mailto:simone.de-butler@ac-strasbourg.fr)

Martine KNAUER

[martine.knauer@ac-strasbourg.fr](mailto:martine.knauer@ac-strasbourg.fr)

Anne STRASSER

[anne.strasser@ac-strasbourg.fr](mailto:anne.strasser@ac-strasbourg.fr)

Affaire suivie par :  
Simone de BUTLER  
Martine KNAUER  
Anne STRASSER

Tel. : 03.88.23.38.59

03.88.23.38.71

03.88.23.38.80

Fax : 03.88.23.39.63

Mel :

[ce.ipr@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr)

Références :

Nous avons souhaité renouveler la présentation de cette lettre de rentrée, afin de limiter les impressions papier et d'en faciliter la lecture. Elle se présente donc sous la forme d'un document PDF, avec des liens actifs du sommaire vers les rubriques concernées, tout comme les liens présents dans les différentes parties renverront les collègues intéressés vers les pages internet ou les documents utiles.

Nous souhaitons profiter de l'occasion pour remercier très chaleureusement tous ceux d'entre vous qui s'investissent dans les différentes actions, ainsi que les coordonnateurs qui font remonter les diverses consultations dont vous êtes destinataires.

Si vous constatiez une erreur de lien, merci de me le signaler par mail : [anne.strasser@ac-strasbourg.fr](mailto:anne.strasser@ac-strasbourg.fr)

## SOMMAIRE

Cliquez sur les rubriques pour les ouvrir...

Cette image en bas à droite de chaque page vous permet de revenir au sommaire...



### [NOUVEAUTÉS](#)

[Collège](#)

[Lycée](#)

### [FORMATION](#)

[Le Plan Académique de Formation 2011-2012](#)

[Les stages à public désigné](#)

[Les FIL \(Formation d'Initiative Locale\)](#)

### [EXAMENS](#)

[Collège : DNB et Histoire des Arts](#)

[Baccalauréat technologique](#)

[Baccalauréat général](#)

### [ENSEIGNEMENT BILINGUE](#)

### [HISTOIRE DES ARTS](#)

### [DOSSIERS TRANSVERSAUX](#)

[EDD](#)

[Culture de Défense](#)

[Concours scolaires](#)

[Archives - musées](#)

### [TICE](#)

[Liste de diffusion](#)

[Cahier de texte numérique](#)

# NOUVEAUTÉS

**Rappel général :** Seuls les programmes ont un caractère obligatoire et définissent le cadre légal des enseignements. Les ressources pour la classe n'ont pas de caractère obligatoire mais aident grandement à la mise en œuvre des programmes et en explicitent l'esprit.

Cf. En application de la loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École, «la liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection».

Les programmes sont, en conséquence, la seule référence réglementaire adressée aux professeurs. Les ressources et documents proposés aux enseignants garantissent ce principe, il revient à chaque enseignant de s'approprier les programmes dont il a la charge, d'organiser le travail de ses élèves et de choisir les méthodes qui lui semblent les plus adaptées en fonction des objectifs à atteindre.

Les ressources pour faire la classe proposées par la DGESCO ne sont que des appuis à la libre disposition des professeurs.

De manière générale la mise en œuvre des nouveaux programmes s'accompagne de formations qui se tiennent l'année précédente ou en début d'année scolaire. Elles sont assurées par des formateurs qui sont eux-mêmes enseignants dans ces classes. En guise de préparation, les fiches ressources comportent des indications sitographiques et bibliographiques très précieuses et constituent en elles-mêmes une trame préalable très utile à la réflexion. Le travail interne à l'équipe disciplinaire de l'établissement est également irremplaçable et nous ne saurions que vous y encourager vivement dans les cas où il ne serait pas encore pratiqué.

## Collège

L'application des nouveaux programmes de collège prend effet au niveau 4<sup>ème</sup>. Ils sont consultables sur le site Eduscol et parus au [BO spécial N° 6 du 28 août 2008](#). Pour mettre ce nouveau programme en œuvre des « ressources pour faire la classe en 4<sup>ème</sup> » s'ajoutent à celles déjà disponibles pour la classe de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

<http://www.education.gouv.fr/cid22116/meneo817481a.html>

<http://eduscol.education.fr/pid23208-cid57039/ressources-pour-la-classe-de-quatrieme.html>

Concernant le brevet des collèges dont l'attribution a intégré cette année pour la première fois l'attestation du socle commun et l'oral d'histoire des arts, les modalités de l'épreuve restent inchangées à cette date même si un projet de nouvelle maquette a été déposé. En ce qui concerne l'Histoire des Arts, consultez la rubrique concernée.

## Lycée

- séries générales :

L'une des grandes nouveautés concerne la mise en œuvre des programmes de Première. Elle a fait l'objet d'une consultation dont nous avons transmis les remarques à l'Inspection Générale d'histoire-géographie. Les programmes parus au [BO n°9 du 30 septembre 2010](#) et les [fiches ressources](#) sont consultables dès à présent.

<http://www.education.gouv.fr/cid53319/mene1019675a.html>

<http://eduscol.education.fr/pid23208-cid56538/ressources-pour-la-classe-de-premiere.html>

Les programmes d'ECJS Seconde et d'ECJS de Première applicables tous deux à la rentrée 2011 sont parus au [BO spécial N° 9 du 30 septembre 2010](#) et du [26 mai 2011](#).

En ce qui concerne les nouveaux programmes de terminale série L/ES et celui de l'option de terminale S pour lesquels vous avez également été consultés, les textes définitifs devraient paraître à la rentrée et ils seront applicables à la rentrée 2012.

**Nouvelle épreuve du baccalauréat pour les séries S** les modalités en sont parues au [BO n°5 du 3 février 2011](#). Le texte s'intitule « épreuve obligatoire d'histoire géographie applicable à compter de la session 2012 des épreuves anticipées de l'examen ».

<http://www.education.gouv.fr/cid54851/mene1033347n.html>

- **séries technologiques**

Un **nouveau programme** pour les STI2D (série sciences et technologie de l'industrie et du développement durable) STL (sciences et technologie de laboratoire) STD2A (sciences et technologie du design et des arts appliqués) entre en vigueur à la rentrée 2011. Il est paru au [BO spécial n°3 du 17 mars 2011](#). Les professeurs enseignant dans ces séries ont d'ores et déjà été réunis et les programmes sont consultables sur le site Eduscol selon l'intitulé suivant [« Histoire-géographie-éducation civique en classe de première des séries STI2D, STL, STD2A »](#).

Une **épreuve orale du baccalauréat** vient clore le cursus en fin de la classe de Première. Nous ne disposons pas encore du texte définitif se rapportant aux modalités de l'épreuve mais nous ne manquerons pas de vous l'adresser dans les plus brefs délais dès qu'il paraîtra.



[Retour au sommaire](#)

**Dafor**

A consulter : la page du site académique de la Délégation Académique à la Formation

- **Stages à candidature individuelle**



Le **Plan Académique de Formation** est consultable sur Internet exclusivement. Pour y accéder, un lien a été placé sur la page d'accueil du [site académique](#). Vous pouvez **vous inscrire jusqu'au 25 septembre à minuit**.

La formation consacrée à l'Histoire Géographie comporte des stages se rapportant à l'**appropriation des TICE**. Ils visent à apprendre la manipulation des outils informatiques pour produire des documents variés : image audio et vidéo et cette année pour la première fois l'utilisation du TBI et la construction de diaporamas performants en formation présentielle et distancielle (FOAD formation à distance).

**Les nouveaux programmes d'ECJS** font l'objet d'un stage qui s'intitule « **un enseignement à partager** » en groupe paritaire avec les enseignants de Sciences économiques et sociales et de Philosophie.

En partenariat avec l'APHG (association des professeurs d'histoire géographie) deux stages sont proposés. Le premier est intitulé « **aménager et développer le territoire français** » et animé par le Professeur Marconis de l'université de Toulouse. Il devrait garantir une bonne actualisation des connaissances sur ce point. En histoire la thématique porte sur « **les femmes dans l'histoire : instrumentalisation par les pouvoirs politiques** ». Elle devrait apporter un éclairage à la conception de la séquence « les Français et la République : les évolutions de la société française ».

Vous trouverez également deux formations consacrées au **fait religieux** : l'une plus centrée sur le patrimoine religieux régional et l'autre sur le fait religieux dans les œuvres d'art.

**N'oubliez pas de consulter également les rubriques suivantes :**

- [Préparation aux concours internes](#)
- [Education à la citoyenneté](#),
- [Education au développement durable](#),
- [Ouverture culturelle, internationale](#)
- [Sections bilingues, européennes et internationales LCR](#) où se trouve un stage du Mémorial d'Alsace-Moselle.

S'agissant de la vie de l'établissement des stages sont également consacrés à **la gestion des élèves à besoins pédagogiques spécifiques et des élèves en situation difficile**.

NB : Des stages de formation à l'intention des professeurs néo-titulaires et contractuels sont également prévus.

- **Stages à publics désignés**

*Dans ce cas rappelons que le professeur choisi est chargé de diffuser l'information auprès de l'équipe.*

La formation « **Problématisation et proposition de mise en œuvre des nouveaux programmes de Première** » aura lieu à partir de la mi-octobre et se déroulera sur deux journées respectivement consacrées à l'histoire et la géographie. Comme il est d'usage pour ce genre de stage, il est indispensable qu'au moins un membre de chaque équipe pédagogique y assiste et transmette les informations aux membres de l'équipe, et ce d'autant plus que les enjeux liés à un nouvel examen en juin 2012 pour les séries S sont particulièrement forts.

Un stage consacré à « **la prise en compte des compétences dans la conception des enseignements en Histoire géographie** » portera notamment sur leur évaluation pour le socle commun et le prolongement qu'on peut en attendre au lycée afin d'aborder efficacement le dispositif de l'accompagnement personnalisé.

L'enseignement d'exploration « **littérature et société : comment envisager l'interdisciplinarité ?** » fait lui aussi l'objet d'un stage.

Une place particulière est réservée cette année à l'introduction du **nouveau programme de 3<sup>ème</sup>**. Ces formations se dérouleront selon l'organisation habituelle, elles viendront clore l'entrée en vigueur des nouveaux programmes au collège introduits année après année sur quatre ans.

Le **bilan de l'application du programme de 4<sup>ème</sup>** est prévu avec les coordonnateurs de discipline au même titre que ce qui s'est fait pour les programmes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>. Dans le même ordre d'idées les professeurs coordonnateurs de lycée seront sollicités pour établir un **bilan du programme entré en vigueur en Seconde**. Les modalités d'organisation de ces bilans suivront sous peu.

- **Les formations de type FIL ([Formation d'Initiative Locale](#))**

Ce sont des formations qui font suite à une demande, formulée par une équipe pédagogique et transmise par l'autorité hiérarchique directe des demandeurs. Cette demande peut émaner :

- d'un établissement secondaire
- d'un groupe d'établissements proches
- de responsables en charge d'une structure territoriale : Gad, Bassin, Zep, Rep, Rar, etc.

Les Fil se veulent complémentaires des autres dispositifs du Plan académique de formation

- dans leur principe : elles sont initiées par les personnels demandeurs et non par l'institution ;
- dans leur ancrage local : elles concernent les personnels d'un établissement ou d'établissements voisins.

Les Fil sont des formations particulièrement adaptées aux situations, aux besoins et aux attentes des demandeurs ; elles sont par nature porteuses d'une dimension d'équipe, de projet et d'efficacité pédagogique repérable.

Les Fil ont pour visée de faire évoluer les pratiques éducatives et pédagogiques au bénéfice des élèves.

#### **Thématiques**

Les Fil ne sont pas appelées à se substituer aux dispositifs existant par ailleurs au Plan académique de formation.

Seront considérées comme prioritaires les demandes de Fil répondant aux thématiques suivantes :

- Réforme du lycée (voies générale, technologique et professionnelle).
- Travailler les compétences au collège et au lycée.
- Livret personnel de compétences (LPC) au collège et en lien avec le lycée.
- Élèves à besoins pédagogiques spécifiques (dyslexie, ASH, etc.)
- Utilisation pédagogique des Tice.

Bien évidemment, cette liste n'exclut pas les autres domaines d'intervention : toute demande sera examinée et traitée en fonction des possibilités de réalisation.

Se reporter à la [rubrique du PAF qui y est consacrée](#).

- **Journées « interdegré »**

Afin de développer la réflexion sur des démarches transdisciplinaires encouragées par la mise en place du socle commun des **journées dites « interdegré »** sont organisées à la demande des chefs d'établissement. Elles sont consacrées plus spécifiquement à l'élaboration de projets communs entre le cycle 3 et le collège. L'une d'elles est consacrée au développement durable.

Au lycée le dispositif équivalent existe sous le nom de **journée « intercycles »**. Il est possible de constituer un groupe professionnel de secteur (GPS) autour de ces problématiques en suivant la procédure sur la [page DAFOR du site](#).

Dans le même ordre d'idées il existe une thématique « découvrir les spécificités et les nouveautés de l'enseignement supérieur » qui favorise cette fois la réflexion sur les liens à établir avec le post bac.

Dans les trois cas le thème de réflexion est ajusté aux besoins des établissements, fondé sur la mutualisation des compétences des enseignants des deux cycles et de nature à favoriser une transition pour les élèves lors de ces passages qui peuvent se révéler difficiles pour certains d'entre eux.

- **Colloques et séminaires**



**Festival international de Géographie (FIG) de Saint Dié** (du jeudi 6 au dimanche 9 octobre 2011) qui est consacré au thème suivant « L'Afrique plurielle : paradoxes et ambitions » et le « pays invité » sont les DOM de l'Océan Indien et les terres australes. Ces journées de formation sont des occasions uniques de remise à jour des connaissances et très stimulantes intellectuellement.

Le courrier d'inscription est arrivé dans vos établissements la semaine dernière. Si vous n'avez pas encore fait remonter votre demande, manifestez-vous de toute urgence à [ce.ipr@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr) en prenant la précaution de vous munir de l'avis du chef d'établissement, qui est indispensable.

<http://www.saint-die.eu/accueilfig.html>



**Les rendez vous de l'Histoire de Blois** du jeudi 13 au dimanche 16 octobre 2011 sont consacrés à « l'Orient »

<http://www.rdv-histoire.com>

Les comptes rendus respectifs sont consultables sur les sites suivants :

<http://fig-stdie.education.fr> et <http://www.rdv-histoire.com/indexbis.html>

A ces rencontres nationales s'ajoutent les **Cafés historiques** animés par Marcel Spisser à Strasbourg et à Mulhouse, ainsi que les **Cafés géographiques** organisés à Mulhouse par Françoise Dieterich et à Strasbourg par François Guyon, tous deux professeurs en CPGE.

Vous serez tenus au courant des dates et des thèmes abordés par voie électronique grâce à la liste de diffusion.

N'hésitez pas à profiter de l'intervention des spécialistes invités sur des questions en débat dans nos disciplines.



[Retour au sommaire](#)

# EXAMENS

Nous tenons à **remercier vivement tous les collègues** pour leur efficacité et leur coopération dans la correction des épreuves des différents examens. Les correcteurs du baccalauréat ont tous été présents, ceux des séries technologiques maintenant habitués à corriger sur place ont également fait preuve d'un grand professionnalisme et nous les en remercions.

On déplore encore un certain nombre d'absences pour la correction du DNB qui ont perturbé le bon déroulement des opérations. Nous rappelons à cet égard que **la correction des examens fait partie des obligations de service** et que les efforts d'organisation déployés conjointement par les services de la DEC et de l'Inspection ont été compromis par ces défections. Nous insistons également sur le fait que la présence des correcteurs aux réunions d'entente, harmonisation des différents examens est **une obligation légale**, indispensable pour échanger sur nos pratiques de correction et garantir de leur équité. A défaut, les recours des parents pourraient y trouver une justification d'ordre fonctionnel.

Pour l'année à venir **deux sessions de correction sont à prévoir pour le baccalauréat général** :

- épreuve obligatoire d'histoire-géographie anticipée de la série S en fin de Première
- épreuves du baccalauréat général séries S/ ES/ L en Terminale selon les modalités de l'épreuve connue

**La charge de travail s'annonce importante pour cette année de transition et nous mobiliserons particulièrement l'ensemble des correcteurs.**

## Collège

- **DNB**  
Il est maintenu jusqu'à nouvel ordre dans la forme connue en 2011 avec un sujet national. Une nouvelle maquette a été déposée, mais aucune information n'est encore disponible.
- **L'oral « Histoire des arts »** a été étendu à l'ensemble des élèves du collège cette année. Voir la rubrique concernée ici : [Histoire des Arts](#)

## Lycée

- **Baccalauréat technologique**

**Baccalauréat technologique ST2S** : Réalisé à partir de 10 fiches rendues sur 11 correcteurs

|   |                          |                                 |                       |
|---|--------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| <b>Moyenne des copies</b>                   | <b>12,5</b>              | (-) 11,5                        | (+) 13,4              |
| <b>Nombre de copies par paquet</b>          | <b>60 (moyenne)</b>      | (-) 50                          | (+) 71                |
| <b>Statistiques sur les sujets d'études</b> |                          |                                 |                       |
| Sujet 1 : <i>Biafra</i>                     | Sujet 2 : <i>Senghor</i> | Sujet 3 : <i>Silicon Valley</i> | Sujet 4 : <i>Café</i> |
| <b>23 %</b>                                 | <b>15 %</b>              | <b>1 %</b>                      | <b>61 %</b>           |

**Baccalauréat technologique STG** : Réalisé à partir de 41 fiches rendues sur 41 correcteurs

|   |                          |                       |                           |
|---|--------------------------|-----------------------|---------------------------|
| <b>Moyenne des copies</b>                   | <b>13,3</b>              | (-) 7,8               | (+) 14,4                  |
| <b>Nombre de copies/paquet</b>              | <b>54 (moyenne)</b>      | (-) 41                | (+) 67                    |
| <b>Statistiques sur les sujets d'études</b> |                          |                       |                           |
| Sujet 1 : <i>Inde</i>                       | Sujet 2 : <i>Algérie</i> | Sujet 3 : <i>Café</i> | Sujet 4 : <i>Internet</i> |
| <b>8 %</b>                                  | <b>38 %</b>              | <b>30 %</b>           | <b>24 %</b>               |

**Evolution des moyennes :**

|             | <b>2011</b> | <b>2010</b> | <b>2009</b> | <b>2008</b> |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>ST2S</b> | 12.5        | 10.2        | 11.8        |             |
| <b>STG</b>  | 13.3        | 12.2        | 11.1        | 10.49       |

- **Baccalauréat séries générales**

71 professeurs ont répondu à l'enquête (57 en 2010, 97 en 2009) (réponse par voie numérique exclusivement)

|                           | 2011         | 2010  | 2009  | 2008  |
|---------------------------|--------------|-------|-------|-------|
| <b>moyenne académique</b> | <b>10.90</b> | 10.68 | 10.88 | 10.38 |
| <b>série L</b>            | <b>10.64</b> | 10.25 | 10.97 |       |
| <b>série ES</b>           | <b>10.75</b> | 10.63 | 10.82 |       |
| <b>série S</b>            | <b>11.30</b> | 11.16 | 10.86 |       |

Il semble établi que de nombreux collègues ont intégré dans leur pratique une notation élevée, de nombreuses copies sont supérieures à 15, tandis qu'à l'inverse les notes sont rarement inférieures à 6. Une grande partie des notes s'échelonnent classiquement entre 8 et 12.

Sujets :

|                   |   | En série S                              |  | ES/L   |
|-------------------|---|---|--|--|
| <b>Histoire</b>   | 1 <sup>ère</sup> partie<br>trois sujets<br>au choix                       | <b>Composition 1</b>                    | « Économie, société et culture en France, depuis la fin des années 1950 »  |  |
|                   |   | <b>Composition 2</b>                    | « La colonisation européenne et le système colonial, du milieu du XIX <sup>e</sup> au milieu du XX <sup>e</sup> siècle » | « La construction européenne de 1945 à nos jours (étapes, enjeux, limites) » |
|                   |   | <b>Etude d'un ensemble documentaire</b> | « Comment se termine la guerre froide ? »  |  |
| <b>Géographie</b> | Croquis de géographie<br>2 <sup>e</sup> partie<br>deux sujets<br>au choix | <b>Croquis 1</b>                        | « La façade atlantique des États-Unis »  | « Les contrastes spatiaux du développement au Brésil. »                      |
|                   |   | <b>Croquis 2 :</b>                      | « La mégalopole japonaise »  | « L'Asie Orientale, aire de puissance : organisation de l'espace. »          |

Les résultats se décomposent ainsi par séries :

|                 | Nombre d'enquêtes | Total de copies | Copies compo 1 | Copies compo 2 | Copies EED | Croquis 1 | Croquis 2 | Note moyenne sur 20 | Composition 1 | Composition 2 | EED   |
|-----------------|-------------------|-----------------|----------------|----------------|------------|-----------|-----------|---------------------|---------------|---------------|-------|
| <b>Série L</b>  | 11                | 594             | 69             | 85             | 439        | 305       | 282       | <b>10,64</b>        | 12,11         | 12,47         | 9,93  |
|                 |                   |                 | 11,62%         | 14,31%         | 73,91%     | 51,35%    | 47,47%    |                     |               |               |       |
| <b>SÉRIE ES</b> | 24                | 1389            | 198            | 208            | 974        | 538       | 834       | <b>10,75</b>        | 11,67         | 12,82         | 9,84  |
|                 |                   |                 | 14,25%         | 14,97%         | 70,12%     | 38,73%    | 60,04%    |                     |               |               |       |
| <b>SÉRIE S</b>  | 36                | 2045            | 166            | 549            | 1347       | 823       | 1207      | <b>11,30</b>        | 11,59         | 13,24         | 10,49 |
|                 |                   |                 | 8,12%          | 26,85%         | 64,40%     | 40,24%    | 59,02%    |                     |               |               |       |

On peut noter que l'académie se situe parmi les trois premières académies de France toutes matières confondues avec un taux de réussite de 92,9% (4,7% de plus que la moyenne nationale) et est la deuxième académie pour les mentions obtenues après l'académie de Paris.

 [Retour au sommaire](#)

## • Collège et DNB :

L'oral « Histoire des arts » a été étendu à l'ensemble des élèves du collège cette année. Nous avons reçu de nombreuses réponses – et nous vous en remercions – à l'enquête menée auprès des établissements à la demande conjointe de l'IA-IPR d'arts plastiques Jean Michel Koch et de l'IA-IPR d'histoire et de géographie Simone de Butler. Un survol rapide avant exploitation plus avancée permet d'enregistrer de nombreux motifs de satisfaction tant du côté de l'investissement des élèves que de l'intérêt pris par les professeurs des différentes disciplines à l'évaluation de cette épreuve inédite à bien des égards. Des sujets d'inquiétude subsistent mais l'enquête qualitative atteste que des solutions ont déjà été trouvées pour remédier aux inconvénients qui ont pu apparaître au cours de cette première session.

Plusieurs textes précisent les modalités de prise en compte de l'Histoire des Arts au DNB : un [arrêté du 9 juillet 2009 publié au BO n°31 du 27 août 2009](#), ainsi qu'un cadrage de la session 2011 du DNB daté du [24 novembre 2010](#). Un [point d'information de la DEGESCO du 10 mai 2011](#) répond aux questions les plus couramment posées.

## • Stages :

Les stages dédiés à ce nouvel enseignement ont rencontré un vif succès : ils ont été recentrés cette année sur des thèmes qui n'ont pas encore été abordés. Ils s'adressent **indifféremment aux professeurs de collège et de lycée** et comportent un volet scientifique ainsi que des pistes pédagogiques et d'évaluation selon les critères de la nouvelle épreuve. L'enseignement de l'histoire des arts au lycée réunira également les référents lycée parmi lesquels on compte plusieurs professeurs d'histoire géographie.

Les inscriptions aux stages doivent se faire à partir du [PAF](#) qui se présente exclusivement en version numérique. Ils portent respectivement sur les thèmes suivants :

- «L'artiste : son engagement dans la cité et son rapport au pouvoir politique»
- «Des études de cas pour comprendre et étudier la vie et l'œuvre de grands artistes »
- «Art et propagande dans le totalitarisme nazi »
- « Analyse des représentations des transformations économiques et sociales dans le cinéma du XXème siècle».

Par ailleurs nous vous recommandons la consultation des **ressources en ligne** sur les sites du [CRDP de Strasbourg](#), [Eduscol](#), ainsi que le texte de cadrage [BO N° 32 du 28 août 2008](#) dont les orientations se déclinent pour le premier degré, le collège et le lycée.

Deux autres textes sont venus le compléter : un [arrêté du 9 juillet 2009 publié au BO n°31 du 27 août 2009](#), ainsi qu'un cadrage de la session 2011 du DNB daté du [24 novembre 2010](#). Un [point d'information de la DEGESCO du 10 mai 2011](#) répond aux questions les plus couramment posées.



[Retour au sommaire](#)

# L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

## • En collège :

La mise en œuvre des nouveaux programmes arrive au niveau de la classe de 4°. Il n'y a pas eu de formation dédiée l'an passé, les principales nouveautés dans les approches ont été traitées dans les formations précédentes. Le programme de géographie est totalement renouvelé, et porte sur les questions de la mondialisation, abondamment traitée dans les ouvrages allemands disponibles.

Les horaires d'enseignement en langue allemande restent de 2 heures en 6°, 5° et 4° et de 2,5 heures en 3°, pour permettre le traitement de l'ensemble du programme d'histoire et de géographie en vue de l'épreuve écrite du DNB.

Rappel des questions à traiter :

| Histoire         |  |                        | Géographie  |                          |
|------------------|--|------------------------|---|--------------------------|
| 6 <sup>ème</sup> | L'Orient ancien  | 10% du temps soit 3-4H | Tout  | 33H                      |
| Total :<br>33h   | La civilisation grecque:   | 25% soit 9- 10h        |   |                          |
|                  | Rome   | 25% soit 9- 10h        |   |                          |
|                  | Les empires chrétiens:   | 10% soit 3- 4h         |   |                          |
| 5 <sup>ème</sup> | L'Occident féodal (partie II)  | 40%                    | Partie I : La question du DD, en entier   | 25%                      |
|                  | Vers la modernité (partie VI)  | 40%                    | Partie II : Des sociétés inégalement développées : le thème 4, obligatoire : la pauvreté dans le monde  | 10%                      |
|                  | <i>Ce sont donc les deux parties lourdes du programme</i>                                    |                        | Partie III : des hommes et des ressources<br>3 thèmes au choix sur 5, en entier   | 35%                      |
| 4 <sup>ème</sup> | Partie I, question 3 :<br>« les difficultés de la monarchie sous Louis XVI », éventuellement |                        | Partie I :<br>question 1 : les espaces de production majeurs<br>question 2 : les échanges de marchandises<br>question 4 : les lieux de commandement | un tiers des 40%, prévus |
|                  | Partie II : « La Révolution et l'Empire », en entier   | 25% du temps           | partie II : les territoires de la mondialisation en entier  | 50%                      |
|                  | Partie III : « Le XIXe siècle », en entier   | 50% du temps           |   |                          |

**Les questions qui ne sont pas indiquées sont traitées en français, ainsi que l'éducation civique. Les compétences restent les mêmes** ⇒ voir [le diaporama concernant le programme de 6°](#) sur le site académique, ainsi que les approches et l'intégration de l'histoire des arts, davantage guidées dans le programme français, que vous pouvez orienter vers une vision plus spécifiquement franco-allemande.

En terme de travail des capacités en 4° et 3°, l'objectif est d'approfondir ce qui a été mis en place les années antérieures, en jouant sur leur association, par ex. : *beschreiben und erklären*. S'ajoutent les capacités propres à l'histoire des arts :

|  |   |
|--|---|
| Identifier la nature de l'œuvre  | <i>das Kunstwerk gattungsmäßig einordnen können</i>   |
| Situer l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique | <i>das Kunstwerk zeitlich einordnen und dessen kunsthistorische Bedeutung erklären können</i>           |
| Décrire l'œuvre et en expliquer le sens  | <i>das Werk beschreiben und dessen Aussage erläutern können</i>   |
| distinguer les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art                  | <i>zwischen der künstlerischen und der historischen Dimension eines Kunstwerks unterscheiden können</i> |

Nous aurons l'occasion d'échanger sur la mise en œuvre des programmes lors des formations de l'année, dont les modalités restent à définir, ainsi que d'évoquer les évolutions possibles du cursus à terme.

Des ressources sont disponibles sur la liste de diffusion académique, l'accès est identique (voir adresse ci-dessus). Ci-après, vous trouverez le lien vers une bibliographie établie par J.P Gadler, professeur en Abibac, qui peut donner des pistes intéressantes et une bibliographie générale illustrée, accessible à l'adresse :

[http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl\\_lh/histoire\\_geo/spip.php?article457](http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl_lh/histoire_geo/spip.php?article457)

Je vous rappelle également les ouvrages de la série « Ressources pour l'enseignement de l'Histoire en classe bilingue » niveau 4° et 3°, qui restent utilisables comme ressource documentaire, et l'ouvrage de géographie « Städte weltweit » qui traverse les quatre programmes du collège. Bientôt paraîtront un ouvrage d'histoire adapté aux nouveaux programmes de 6°, et un autre pour le programme de géographie 5° en 2012.

Pour le **cursus ABIBAC**, un courrier spécifique suivra, lorsque les questions en instance seront tranchées, ce qui ne devrait pas tarder. Pour l'enseignement de la géographie en première, c'est le nouveau programme qu'il faut traiter, en l'adaptant chaque fois que possible au contexte franco-allemand.

La session 2012 de l'examen se déroulera conformément à l'arrêté modifié, donc en un bloc horaire unique de 5 heures que le candidat gère à sa guise. Le type d'épreuve reste inchangé pour cette session.

Un cadrage plus précis suivra rapidement.



[Retour au sommaire](#)

# DOSSIERS TRANSVERSAUX

## EDD

**L'EDD (éducation au développement durable)** est au centre de nos programmes et de plus en plus présente dans la vie des établissements. Les nouveaux programmes de géographie font amplement référence à l'EDD : celui de 5<sup>ème</sup> s'intitule « Humanité et développement durable », celui de 2<sup>nde</sup> « sociétés et développement durable ». Sans être omniprésente cette entrée est également convoquée pour aborder les programmes des autres niveaux.

Les regards croisés avec les autres disciplines enrichissent les pratiques, donnent à l'EDD sa dimension spatiale et humaine et reposent sur les trois piliers de l'environnement, de l'économie et de la société.

**Le programme de formation comporte des stages du PAF** en appui sur des problèmes d'actualité et de société autant que sur des problèmes environnementaux : « Médias et enjeux du développement durable », « Prendre en compte les risques naturels, technologiques, cybernétiques et financiers dans l'étude du développement durable ».

Une actualisation scientifique co-disciplinaire (Géographie/SVT) intitulée « Comprendre les derniers outils scientifiques pour enseigner le développement durable » répond également à des préoccupations rencontrées par un certain nombre de professeurs. Enfin la formation consacrée à « L'eau en Alsace : des ressources locales pour le développement durable » permettra d'envisager la question sous l'angle d'une étude de cas de proximité.

[Lien vers le PAF EDD](#)

**En pièce jointe vous trouverez le programme des animations pour l'année.** Vous êtes invités à poser votre candidature par la voie électronique pour chaque stage annoncé en respectant les délais imposés par l'organisation du travail du secrétariat. Cette année nous avons souhaité ouvrir la réflexion vers la ville durable .

Nous vous recommandons la consultation du [Portail dédié à l'EDD hébergé par le pôle de compétence national du CRDP d'Amiens](#) et vous signalons que la semaine du développement durable est celle du début avril .

Une enquête à laquelle les coordinateurs EDD ont répondu en nombre permet également d'établir un état des lieux et de mesurer la part croissante prise par ces questions dans la vie des établissements.

## CULTURE DE DÉFENSE

**La Culture de Défense** est mise en valeur à travers des formations animées par le groupe du **Trinôme académique**. Profondément renouvelées chaque année, des journées thématiques traitent de questions d'actualité relatives au concept de défense globale. Elles s'inscrivent dans un ensemble de formations s'adressant aux enseignants, aux personnels de direction, aux étudiants et aux élèves. Une conférence introductive assurée par un universitaire spécialiste pose les enjeux et les problématiques abordées puis, une série d'études de cas décline les thèmes retenus en multipliant échelles spatiales et acteurs de la défense. Ces exemples, très largement inscrits dans les pratiques pédagogiques et les programmes, sont transposables en classes de collège et de lycée et donnent une consistance au parcours citoyen de nos élèves. Dans le souci d'**anticiper la mise en œuvre du nouveau programme de Terminale**, les thèmes retenus cette année tourneront autour de **la géographie des conflits et de la géopolitique de la Russie**. En outre, la qualité des intervenants, cadres actifs du Ministère de la Défense, acteurs associatifs, membres d'Institutions de l'État et enseignants formateurs fait de ces journées des moments d'ouverture et de libre parole sur des sujets d'actualité. Les ressources pédagogiques produites sont disponibles en ligne sur le site académique à l'issue des stages.

Pour suivre ces formations **un appel à candidature précisant le programme est lancé par voie numérique dans les établissements** et concerne les professeurs d'histoire-géographie aussi bien que l'ensemble des personnels.

## CONCOURS SCOLAIRES

Parmi les nombreux concours qui vous sont proposés, nous attirons votre attention sur **le Concours national de la résistance et de la déportation** ([BOEN N° 23 du 9 juin 2011](#)). Le thème de la session 2012 est intitulé « **Résister dans les camps nazis** ». Faire participer les élèves à ce concours permet d'entretenir la mémoire en profitant de la présence des derniers témoins directs et contribue à la construction d'une culture citoyenne pour l'avenir. N'hésitez pas à faire appel à leurs témoignages précieux : ils se déplacent volontiers et ont à cœur de transmettre ce message aux jeunes générations.

Sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-resistance-deportation.html>

Le site de la Fondation de la Résistance :

[http://www.fondationresistance.org/pages/action\\_pedag/?p=concours\\_r](http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/?p=concours_r)

## ARCHIVES ET MUSÉES

N'oubliez pas pour vos sorties, TPE, et autres projets d'avoir recours aux services éducatifs des Archives du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la CUS. Des professeurs d'histoire-géographie y sont détachés, ainsi que dans les principaux musées. Ils vous indiqueront les ressources disponibles et vous conseilleront dans la préparation de vos visites.

|                     |                      |   |
|---------------------|----------------------|---|
| Archives            | Danielle Hartmann    | <a href="#">Archives départementales du Bas-Rhin</a>            |
|                     | Anne-Sophie Goepfert | <a href="#">Archives départementales du Haut-Rhin</a>           |
|                     | Christelle Strub     | <a href="#">Archives de la CUS</a>                              |
| Musées              | Isabelle Chalier     | <a href="#">Service éducatif des musées de Strasbourg</a>       |
|                     | Nadine Resch Rosin   | <a href="#">Service éducatif du musée Unterlinden de Colmar</a> |
| Lieux emblématiques | Jean-Marc Siegel     | <a href="#">Bibliothèque Humaniste de Sélestat</a>              |
|                     | Guillaume Douté      | <a href="#">Haut-Koenigsbourg</a>                               |
| Lieux de mémoire    | Sébastien Soster     | <a href="#">Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck</a>            |
|                     | Robert Steegmann     | <a href="#">Mémorial du Struthof de Natzwiller</a>              |

**Le rendez-vous de la rentrée et la présentation du programme 2011 2012 du Service éducatif des musées de Strasbourg** est fixé au à **l'Auditorium des Musées, le 21 septembre, de 14h à 17h** pour les activités destinées aux plus de 11 ans. Un pot est prévu à la suite de la présentation. L'inscription préalable est indispensable.

1, place Hans-Jean Arp – tél : 03 88 88 50 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

D'autres lieux emblématiques tels que le château de Haut Koenigsbourg, le Mémorial de Schirmeck la bibliothèque humaniste de Sélestat accueillent et animent des visites. Le PAIR (Pôle archéologique interdépartemental rhénan) vous invite pour des visites, ateliers, animations sur place à Sélestat ([www.pair.archeologie.fr](http://www.pair.archeologie.fr)) ou sur les chantiers de fouille longeant la construction de la ligne TGV Est.

Que ceux qui ne sont pas cités nous pardonnent, nous laissons également de la place l'initiative et à la perspicacité des collègues pour trouver toutes les ressources locales en lien notamment avec l'histoire des arts dans les nouveaux programmes.

Nous relayerons toutes les informations qui nous parviendront par le biais de **la liste de diffusion**.



[Retour au sommaire](#)

## Technologies de l'information et de la communication / pour l'Education

Les TICE ont été placées parmi les **priorités nationales du Ministère**. Leur usage est appelé à se généraliser, à la fois comme outil de travail (Environnements Numériques de Travail, diaporamas, traitement de texte, d'images, SIG) et comme objet d'enseignement (cf tableau des capacités et méthodes des nouveaux programmes de Lycée et compétence X du socle). Elles sont en outre partie intégrante du nouveau référentiel métier...

Parmi les ressources essentielles, mentionnons (au milieu de plein d'autres ressources de qualité !) :

- les sites institutionnels comme [Eduscol](#), ou le [site académique](#)
- le [portail national consacré à l'EDD par le CRDP d'Amiens](#)
- le [portail Histoire des Arts/Eduscol](#)
- la [banque de ressources numériques mise à disposition par le CRDP de Strasbourg](#)

Enfin sachez qu'un portail national consacré à l'Histoire-Géographie est en cours d'élaboration sous l'égide de l'Inspection Générale et du Ministère.

### • Liste de diffusion Histoire-Géographie :

Une liste de diffusion du site académique vous permet de bénéficier des informations dans les délais les plus brefs, une liste équivalente existe pour les professeurs enseignant en section bilingue et Abibac. L'inscription à la liste de diffusion est volontaire, et nous vous incitons fortement à y procéder, si ce n'est déjà fait. Merci d'inciter les nouveaux collègues à faire de même.

[L'inscription se fait ici...](#)

La **partie Histoire-Géographie du site académique** est [ici](#), et vous y trouvez de multiples ressources, dont le **compte-rendu des formations**. La mutualisation des pratiques et des ressources se développe et chacun d'entre vous est invité à donner ou recevoir de la matière.

Nous vous recommandons la consultation de la très riche lettre TIC'EDU diffusée par le site académique.

### • Cahier de texte numérique

La numérisation concerne aussi le cahier de texte.

Nous reproduisons ici le nouveau texte qui remplace et abroge la circulaire du 3 mai 1961

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre, par l'ensemble des établissements scolaires, du cahier de textes numérique. Il se substitue aux cahiers de textes sous forme papier à compter de la rentrée 2011.

Les outils informatiques sont déjà largement utilisés par les professeurs dans leur vie professionnelle. Le cahier de textes numérique s'intègre à cet ensemble dans un souci de cohérence avec les autres applications au service de la pédagogie.

L'occasion est ainsi donnée de rappeler aux chefs d'établissement et aux professeurs l'importance qui s'attache au cahier de textes de classe qui, même dématérialisé, constitue un document officiel, à valeur juridique. Le cahier de textes de classe sert de référence aux cahiers de textes individuels. De façon permanente, il doit être à la disposition des élèves et de leurs responsables légaux qui peuvent s'y reporter à tout moment. Il assure la liaison entre les différents utilisateurs. Il permet, en cas d'absence ou de mutation d'un professeur, de ménager une étroite continuité entre l'enseignement du professeur et celui de son suppléant ou de son successeur.

Le cahier de textes de classe doit être de maniement facile, refléter le déroulement des enseignements et permettre de suivre avec précision la progression des apprentissages.

Je vous demande la plus grande vigilance dans la mise en œuvre du cahier de textes, une charte d'utilisation du cahier de textes numérique pouvant être mise en place au sein de l'établissement.

### **Cahiers de textes de classe**

Le cahier de textes de classe sera organisé par discipline et par autre dispositif d'enseignement.

Il sera tenu par chaque professeur concerné et sera à la disposition des personnels de direction et d'inspection qui devront les viser, dans le cadre de leur mission.

L'accès au cahier de textes se fera par l'emploi du temps de la classe et par les disciplines. Un tableau de la charge de travail donnée à l'élève sera accessible.

Le cahier de textes mentionnera, d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens. Les fonctionnalités offertes par les solutions informatiques faciliteront leur mise en page (polices de caractères, soulignement, couleurs, etc.). Les travaux donnés aux élèves porteront, outre la date du jour où ils sont donnés, l'indication du jour où ils doivent être présentés ou remis par l'élève.

Les textes des devoirs et des contrôles figureront au cahier de textes, sous forme de textes ou de fichiers joints. Il en sera de même du texte des exercices ou des activités lorsque ceux-ci ne figureront pas sur les manuels scolaires.

En ce qui concerne les travaux effectués dans le cadre de groupes, ou de sous-groupes d'élèves de différents niveaux de compétences, et en vue de favoriser un accompagnement plus personnalisé, le contenu de ces activités spécifiques sera également mentionné dans le cahier de textes.

À la fin de chaque année scolaire, ces cahiers seront accessibles pendant une année scolaire entière, dans les conditions des cahiers de textes actifs. Ils pourront être consultés par les enseignants, les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique, les conseils de classe et les corps d'inspection. Ils seront ensuite archivés et conservés pendant une durée de cinq ans. Il appartiendra en outre au chef d'établissement de déterminer quels sont ceux d'entre eux qui, témoignant d'un enseignement original, méritent d'être versés aux archives de l'établissement.

### **Cahiers de textes individuels**

Le cahier de textes numérique ne dispense pas chaque élève de continuer à tenir un cahier de textes individuel.

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire du 3 mai 1961.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte parole du Gouvernement,  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Michel Blanquer



[Retour au sommaire](#)